

FEDERATION FRANÇAISE DE CYCLISME



COURSE SUR ROUTE



Etat de Résultats (1)

A transmettre dans les quarante-huit heures qui suivent l'épreuve pour HOMOLOGATION aux instances concernées selon le niveau de l'épreuve dont dépend l'organisateur

CONTROLE MEDICAL

OUI

NON

(Rayer la mention inutile)

Date : 5 Mai 2019

Région : MARTINIQUE

Titre de l'épreuve : Grand Prix de l'AEC et JBL

Lieu de l'épreuve : Gros Morne

Organisée par (Nom de la Société : ARC ou CIEL ou de l'organisateur)

Catégorie (ou genre) : BENJAMINS

LE COLLEGE DES COMMISSAIRES

	NOM Prénom	Comité Régional	Qualification
Président du Jury	GABRIEL-REGIS Jorho		N
Commissaire titulaire	FEVAL A.A. - BELASSE H.		R / R
Commissaire titulaire	FITTE-DUVAL G. - SULLY Alexandrine		R / R
Juge à l'arrivée	GUSTO...THEODOSE...ROCHER		N.N. - R
Chronométrateur	ARTIS...Edouard		N
Chronométrateur	JACQUES...PHILIPPE Patrick		R

Animateur			
-----------	--	--	--

AVIS IMPORTANT :

- Les états de résultat des épreuves des calendriers UCI et FFC doivent être obligatoirement dactylographiés. Accompagnés de la liste des partants (nom, prénom, équipe, n° de licence) ces documents doivent être envoyés par le Président du Jury des Commissaires au siège fédéral dans le meilleurs délais. Un double sera établi pour le comité régional intéressé.
- Les états de résultat des épreuves du calendrier régional doivent être transmis au comité régional concerné pour homologation.
- Un état des primes distribuées devra être joint à chaque état de résultats.

Tout état ne comportant pas de renseignements suffisants sur l'identité des coureurs sera retourné, afin d'éviter des erreurs d'homonymie, à l'organisateur ou au Comité régional dont il relève pour être complété.
Le F.F.C. décline toute responsabilité pour le retard susceptible d'être ainsi apporté à l'homologation de l'épreuve et, par voie de conséquence, au paiement des prix.

TABLEAU DE CLASSEMENT

Prix. Gagnés (Colonne réservée au Comité régional)	Place	N° Dossard	NOM - Prénom	Equipe - Société	Nation	N° Licence ou code UCI	Série	Temps HMS
	1	100	JEAN-BAPTISTE Nihémouy	Team Sportive Foyalaie				04 22" 04
	2	108	CARPENTIER Mathis	CCS				22" 12
	3	124	SIVATTE Mathéo	VCF				22" 16
	4	111	FERJUNE Lenny	JC231				22" 16
	5	164	VILCOY Louis	AFC				22" 40
	6	123	MIRANDE NEY Mathias Aubrey	VCF				23" 39
	7	90	WIGO Noah	MB				" "
	8	81	MENCE Ewan	VCS				23" 42
	9	114	VIVIES Lucas	JC231				25" 36
	10	122	MAGABEE Ethan Nathan	VCF				27" 35
	11	82	REIZO Ibrahim	VCS				28" 30
	12	126	GRANVILLE Joellyne	VCF	F			36" 20
	13							
	14							
	15		NORI PARTANT					
	16	113	VILLET Alexandre	JC23				
	17							
	18							
	19							
	20							
	21							
	22							
	23							
	24							
	25							
	26							
	27							
	28							
	29							
	30							
	31							
	32							
	33							
	34							
	35							
	36							
	37							
	38							
	39							
	40							
	41							
	42							
	43							
	44							
	45							
	46							
	47							
	48							
	49							
	50							

NB : Hormis les groupes sportifs, les noms des équipes ou sociétés doivent être libellés en entier, et non pas en abrégé.

FEDERATION FRANÇAISE DE CYCLISME



COURSE SUR ROUTE



Etat de Résultats (1)

A transmettre dans les quarante-huit heures qui suivent l'épreuve pour HOMOLOGATION aux instances concernées selon le niveau de l'épreuve dont dépend l'organisateur

CONTROLE MEDICAL



(Rayer la mention inutile)

Date : 5 Mai 2019

Région : Martinique

Titre de l'épreuve : Grand Prix de l'AEC et JBL

Lieu de l'épreuve : Le Gros Morne

Organisée par (Nom de la Société : AEC
ou de l'organisateur)

Catégorie (ou genre) : Minimes

LE COLLEGE DES COMMISSAIRES

	NOM Prénom	Comité Régional	Qualification
Président du Jury	GABRIEL REGIS Moréno		N
Commissaire titulaire	FEVAL A.A - BELASSEE M.		R
Commissaire titulaire	FITZ-DUVAL G. - Sully Alexandrine		R
Juge à l'arrivée	GUSTO Guylaine - THEODOSE R.	ROCHERY	(N2) R1
Chronométrateur	ARTIS Edouard		N
Chronométrateur	JACQUES Philippe Patrick		R

Animateur			
-----------	--	--	--

AVIS IMPORTANT :

- Les états de résultat des épreuves des calendriers UCI et FFC doivent être obligatoirement dactylographiés. Accompagnés de la liste des partants (nom, prénom, équipe, n° de licence) ces documents doivent être envoyés par le Président du Jury des Commissaires au siège fédéral dans le meilleurs délais. Un double sera établi pour le comité régional intéressé.
- Les états de résultat des épreuves du calendrier régional doivent être transmis au comité régional concerné pour homologation.
- Un état des primes distribuées devra être joint à chaque état de résultats.

Tout état ne comportant pas de renseignements suffisants sur l'identité des coureurs sera retourné, afin d'éviter des erreurs d'homonymie, à l'organisateur ou au Comité régional dont il relève pour être complété.
Le F.F.C. décline toute responsabilité pour le retard susceptible d'être ainsi apporté à l'homologation de l'épreuve et, par voie de conséquence, au paiement des prix.

TABLEAU DE CLASSEMENT

Prix Gagnés (Colonne réservée au Comité régional)	Place	N° Dossard	NOM - Prénom	Equipe - Société	Nation	N° Licence ou code UCI	Série	Temps HMS
45,00	1	15	JEAN-GILES	Stannley		PP		04'41"18
30,00	2	05	LAVENTURE	Kenji		UCS		41"20
20,00	3	12	RISAL	Mathis		VCR		41"35
15,00	4	23	MASSEEE	Erhan		MB		41"42
10,00	5	02	BUSSANT	Yann		UCS		41"49
10,00	6	04	BEAUNOL	Andrey		UCS		41"56
	7	15	SMAREM	Mathis		JCB31		42"13
	8	16	SIDNEY	Théo		PP		42"15
	9	03	HOSPICE	Noam		UCS		42"24
	10	60	VILCOY	Paulo		AEC		42"33
	11	06	PIGNOL	Meddy		UCS		43"20
	12	39	ALEXIS	Richardson		CCS		43"54
	13	11	FAURE	Noah		CCS		44"10
	14	54	BOUBOUILLE	Yelvin		POJ		46"00
	15	24	PHILIBERT	Adam		MB		46"02
	16	17	PIERRE LEANDRE	Nixon		P.P		46"15
	17	25	VEVANS	Cyril		MB		46"26
	18	51	PIERRE-LOUIS	Johann		Team Credit Futural		" "
	19	11	LUCE	Rudoly		VCR		48"00
40,00	20	57	GLORIANNE	Zomora		VCF	F	48"56
30,00	21	04	SULLY ALEXANDRE	Aurore		UCS	F	49"10
20,00	22	30	MARCEMIN	Jelissa		MB	F	52"40
	23	21	BILLY	Coventin		MB		" "
	24	61	PERTAYS	Edwin		AEC		54"18
	25	08	PIGNOL	Constance		UCS	F	55"43
	26							
	27		ABANDON					
	28	28	BERLE	Lohann		MB		
	29							
	30							
	31							
	32							
	33							
	34							
	35							
	36							
	37							
	38							
	39							
	40							
	41							
	42							
	43							
	44							
	45							
	46							
	47							
	48							
	49							
	50							

NB : Hormis les groupes sportifs, les noms des équipes ou sociétés doivent être libellés en entier, et non pas en abrégé.

FEDERATION FRANÇAISE DE CYCLISME



COURSE SUR ROUTE



Etat de Résultats (1)

A transmettre dans les quarante-huit heures qui suivent l'épreuve pour HOMOLOGATION aux instances concernées selon le niveau de l'épreuve dont dépend l'organisateur

CONTROLE MEDICAL

OUT

NON

(Rayer la mention inutile)

Date : 05 Mai 2019

Région : Martinique

Titre de l'épreuve : Course PRIX de l'A.E.C. et J.B.L.

Lieu de l'épreuve : Le Gros Morne

Organisée par (Nom de la Société : l'A.E.C.
ou de l'organisateur)

Catégorie (ou genre) : Dames

LE COLLEGE DES COMMISSAIRES

	NOM Prénom	Comité Régional	Qualification
Président du Jury	GABRIEL REGIS MOREIS	N	
Commissaire titulaire	FEVAL A.A. BELASSE E.M.	R	
Commissaire titulaire	FITTE DUVAL G. Sully ALEXANDREINE	R	
Juge à l'arrivée	GUSTO G. POCHEN Y. THEODASE	R	Q.N. AR
Chronométrateur	ARTIS Edouard	N	
Chronométrateur	JACQUES PHILIPPE PALACK	R	

Animateur			
-----------	--	--	--

AVIS IMPORTANT :

- Les états de résultat des épreuves des calendriers UCI et FFC doivent être obligatoirement dactylographiés. Accompagnés de la liste des partants (nom, prénom, équipe, n° de licence) ces documents doivent être envoyés par le Président du Jury des Commissaires au siège fédéral dans le meilleurs délais. Un double sera établi pour le comité régional intéressé.
- Les états de résultat des épreuves du calendrier régional doivent être transmis au comité régional concerné pour homologation.
- Un état des primes distribuées devra être joint à chaque état de résultats.

Tout état ne comportant pas de renseignements suffisants sur l'identité des coureurs sera retourné, afin d'éviter des erreurs d'homonymie, à l'organisateur ou au Comité régional dont il relève pour être complété.
Le F.F.C. décline toute responsabilité pour le retard susceptible d'être ainsi apporté à l'homologation de l'épreuve et, par voie de conséquence, au paiement des prix.

TABEAU DE CLASSEMENT

Prix Gagnés (Colonne réservée au Comité régional)	Place	N° Dossard	NOM - Prénom	Equipe - Société	Nation	N° Licence ou code UCI	Série	Temps HMS
60,00	1	124	JULIUS Kelyane	Team Crédit Mutuel	Cadette			1'04"10"
50,00	2	131	BLANCHIN Audrey	Team Crédit Mutuel	2 ^e Cat			04'15"
40,00	3	142	PERONET Béatrice	W.T.	3 ^e Cat			07'39"
30,00	4	118	PETRIS Noémie	C.C.S.	Cadette			08'10"
20,00	5	123	COUDRIER Julia	JC231	Cadette			09'59"
	6	100	ROBAC Angéline	AB	Cadette			10'21"
	7	133	TOUSSAINT Tamir	Team Crédit Mutuel	Pass Cyclisme			10'35"
	8	125	DUBANDI Stéphanie	ASS. RCVT Police 972	3 ^e Cat			12'43"
	9	128	DELAHAYE Lou	Team Crédit Mutuel	Junior			12'43"
	10	101	ARDENNE-DEFENSE Fathis	AB	Junior			13'20"
	11	138	RIVET AL Solène	POJ	Cadette			
	12	137	MARIE-CELINE RIGNET Catalina	POJ	Junior			
	13	90	FORTUNE E Inouva	N.O.F.	3 ^e Cat			
	14	110	LOUSY LOUIS Noémie	VCS	Cadette			
	15							
	16		ABANDONNIS					
	17	112	BONHEUR Gaëlle	ECU				
	18							
	19							
	20							
	21							
	22							
	23							
	24							
	25							
	26							
	27							
	28							
	29							
	30							
	31							
	32							
	33							
	34							
	35							
	36							
	37							
	38							
	39							
	40							
	41							
	42							
	43							
	44							
	45							
	46							
	47							
	48							
	49							
	50							

NB : Hormis les groupes sportifs, les noms des équipes ou sociétés doivent être libellés en entier, et non pas en abrégé.

FEDERATION FRANÇAISE DE CYCLISME



COURSE SUR ROUTE



Etat de Résultats (1)

A transmettre dans les quarante-huit heures qui suivent l'épreuve pour HOMOLOGATION aux instances concernées selon le niveau de l'épreuve dont dépend l'organisateur

CONTROLE MEDICAL

OUI

NON (Rayer la mention inutile)

Date : 05 Mai 2019

Région : Martinique

Titre de l'épreuve : Grand Prix de l'AEC et JBL

Lieu de l'épreuve : le Gros Morne

Organisée par (Nom de la Société : ou de l'organisateur) : AEC

Catégorie (ou genre) : Cadets

LE COLLEGE DES COMMISSAIRES

	NOM Prénom	Comité Régional	Qualification
Président du Jury	Gabriel REGIS Morina		N
Commissaire titulaire	FEVAL A.A. BELLASSE M.		R
Commissaire titulaire	FITTE DUVAL G. Sully Alexandre		R
Juge à l'arrivée	CUSTO G. THEODOSE R. ROCHERY		(N.2) R.1
Chronométrateur	ARTIS Edouard		N
Chronométrateur	JACQUES Philippe		R
Animateur			

AVIS IMPORTANT :

- Les états de résultat des épreuves des calendriers UCI et FFC doivent être obligatoirement dactylographiés. Accompagnés de la liste des partants (nom, prénom, équipe, n° de licence) ces documents doivent être envoyés par le Président du Jury des Commissaires au siège fédéral dans le meilleurs délais. Un double sera établi pour le comité régional intéressé.
- Les états de résultat des épreuves du calendrier régional doivent être transmis au comité régional concerné pour homologation.
- Un état des primes distribuées devra être joint à chaque état de résultats.

Tout état ne comportant pas de renseignements suffisants sur l'identité des coureurs sera retourné, afin d'éviter des erreurs d'homonymie, à l'organisateur ou au Comité régional dont il relève pour être complété.
Le F.F.C. décline toute responsabilité pour le retard susceptible d'être ainsi apporté à l'homologation de l'épreuve et, par voie de conséquence, au paiement des prix.

TABLEAU DE CLASSEMENT

Prix Gagnés (Colonne réservée au Comité régional)	Place	N° Dossard	NOM - Prénom	Equipe - Société	Nation	N° Licence ou code UCI	Série	Temps HMS
60,00	1	14	VILLEFLOU CE	Lucas	JC231			1' 14" 26
50,00	2	04	MARTIAL	Mathieu	VB			18" 15
40,00	3	15	BOSCHER	Kyllian	UCS Pique Cycle			18" 15
30,00	4	03	HOUCOU	Emmanuel	VB			18" 29
20,00	5	11	ARNOLD NT	Gaëtan	UCS Pique Cycle			19" 46
15,00	6	71	ROSE EHE	Anthony	VCF			19" 48
10,00	7	35	PETRUS	Williams	CCS			" "
	8	57	CHARLERY	Lyréo	AEC			19" 56
	9	02	GUYOULE-FOELS	Thomas	VB			20" 00
	10	12	HODEBOURG-ANNA	Josuel	UCS Pique Cycle			20" 05
	11	16	BAPTIE	Rayan	UCS Pique Cycle			20" 13
	12	33	CADET	Anthony	CCS			21" 00
	13	70	ROMER	Ouayne	VCF			21" 00
	14	06	ZAFEO	Axel	VB			21" 34
	15	25	VALERE	William	PP			24" 00
	16	45	VILLERON CE	Axel	JC231			24" 57
	17	62	IRILO	Jérôme	NT			24" 57
	18	42	LANCRY	Lilian	JC231			25" 01
	19	49	TERIE	Dylan	Credit Mutuel			25" 02
	20	68	BRAND	Metelhy Lucas	VCF			25" 03
	21	21	JUNARIE	Stoan	VCR			25" 06
	22	58	CHARLERY	Lenny	AEC			25" 35
	23	14	LILOL	Lucas	UCS			26" 50
	24	36	ROISE NT	Loick	CCS			28" 23
	25	53	LAGRAND	Nathus	POJ			28" 37
	26	69	HORTENSIA-EDUND	Steven	VCF			28" 50
	27	54	GARBIE	Raphael duc	POJ			29" 10
	28	40	GEORGES	Thomas	JC231			31" 20
	29	10	JONCAET	Loic	UCS			32" 50
	30	05	VANDE	Christmaël	VB			36" 10
	31	59	PERTIAYS	Jean-Jacques	AEC			34" 27
	32	19	FAUVE-SABON	Samuel	VCR			35" 42
	33	41	GLANNY PAROLY	Luigy	JC231			
	34							
	35		ABANDONS					
	36	01	BELNY	Bryan	VB			
	37	43	MAREN	Florian	JC231			
	38							
	39		NON PARTANT					
	40	24	NISSONNIERE	Mathis	PP			
	41	26	CANTINOL	Emenick	PP			
	42	29	MATHUPIN	Emenick	Team Sportive Galaise			
	43							
	44							
	45							
	46							
	47							
	48							
	49							
	50							

NB : Hormis les groupes sportifs, les noms des équipes ou sociétés doivent être libellés en entier, et non pas en abrégé.

FEDERATION FRANÇAISE DE CYCLISME



COURSE SUR ROUTE



Etat de Résultats (1)

A transmettre dans les quarante-huit heures qui suivent l'épreuve pour HOMOLOGATION aux instances concernées selon le niveau de l'épreuve dont dépend l'organisateur

CONTROLE MEDICAL

OUI

NON

(Rayer la mention inutile)

Date : 05 Mai 2019

Région : Martinique

Titre de l'épreuve : Grand Prix de l'A.E.C. et J.B.L.

Lieu de l'épreuve : le Gros Morne

Organisée par (Nom de la Société : l'A.E.C.
ou de l'organisateur)

Catégorie (ou genre) : A-2-3 - Paris - J

LE COLLEGE DES COMMISSAIRES

	NOM Prénom	Comité Régional	Qualification
Président du Jury	GABRIEL REGIS MORENO		N
Commissaire titulaire	FEVAL Anne ALIE BELLASSE Marine		R
Commissaire titulaire	FITE-DUVAL G. Sully ALEXANDRINE J.L.		R
Juge à l'arrivée	GUSTO Guilaine THEODOSE R. ROCHER Yv. (R.N.)		
Chronométrateur	ARTIS Edouard JACQUES PHILIPPE P.N.		R
Chronométrateur			
Animateur			

AVIS IMPORTANT :

- Les états de résultat des épreuves des calendriers UCI et FFC doivent être obligatoirement dactylographiés. Accompagnés de la liste des partants (nom, prénom, équipe, n° de licence) ces documents doivent être envoyés par le Président du Jury des Commissaires au siège fédéral dans le meilleurs délais. Un double sera établi pour le comité régional intéressé.
- Les états de résultat des épreuves du calendrier régional doivent être transmis au comité régional concerné pour homologation.
- Un état des primes distribuées devra être joint à chaque état de résultats.

Tout état ne comportant pas de renseignements suffisants sur l'identité des coureurs sera retourné, afin d'éviter des erreurs d'homonymie, à l'organisateur ou au Comité régional dont il relève pour être complété.
Le F.F.C. décline toute responsabilité pour le retard susceptible d'être ainsi apporté à l'homologation de l'épreuve et, par voie de conséquence, au paiement des prix.

TABLEAU DE CLASSEMENT

Prix Gagnés (Colonne réservée au Comité régional)	Place	N° Dossard	NOM - Prénom	Equipe - Société	Nation	N° Licence ou code UCI	Série	Temps HMS
150 €	1	7.9	BECERA BECERA Edwin	P.P.				2h.31'42"
130 €	2	5.3	HERRERA MORENO Pedro	C.C.V.				31'45"
110 €	3	8.7	ROJAS ROJAS Mario Alberto	A.E.C.				34'21"
90 €	4	11.7	GONZALES Ronald	Team Energizer				42'00"
80 €	5	8.1	BARRET Florian	P.P.				43'58"
60 €	6	8.0	CAMPAS LUCENA Romiel	P.P.				44'04"
40 €	7	10.8	PASTEL Nelson	E.C.L.				48'12"
35 €	8	8.2	GABIN Johan	P.P.				53'48"
120 €	9	16.6	CINNA Lionel	V.C.R.		Junior		58'40"
80 €	10	13.6	MERESSE Jerome	W.T.		PASSI OREN		3h.18'25"
100 €	11	16.8	JOSEPH AUGUSTE Jardy	V.C.R.		Junior		30'48"
	12							
	13							
	14			Plaque New Pan Equipe				
	15							
	16		1) P.P.	12 points				
	17							
	18							
	19							
	20							
	21							
	22							
	23							
	24							
	25							
	26							
	27							
	28							
	29							
	30							
	31							
	32							
	33							
	34							
	35							
	36							
	37							
	38							
	39							
	40							
	41							
	42							
	43							
	44							
	45							
	46							
	47							
	48							
	49							
	50							

NB : Hormis les groupes sportifs, les noms des équipes ou sociétés doivent être libellés en entier, et non pas en abrégé.